

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

## EDPH1BA - Introduction

---

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.













o Formation pratique et méthodologique en éducation physique (51 crédits)





## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2024-minadroi ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2024-minanti ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2024-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2024-minchin ]
- > Mineure en information et communication [ prog-2024-mincomu ]
- > Mineure en criminologie [ prog-2024-mincrim ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2024-mincucrea ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2024-mincults ]
- > Mineure en développement et environnement [ prog-2024-mindenv ]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (\*) [ prog-2024-mindd ]
- > Mineure d'accès au master en économie [ prog-2024-minecon ]
- > Approfondissement en sciences de la motricité [ prog-2024-appedph ]
- > Mineure en études européennes [ prog-2024-mineuro ]
- > Mineure en études de genre [ prog-2024-mingenre ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ prog-2024-minogest ]
- > Mineure en histoire [ prog-2024-minhist ]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [ prog-2024-minhuso ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ prog-2024-minislam ]
- > Mineure en philosophie [ prog-2024-minfilo ]
- > Mineure en études médiévales [ prog-2024-minmedi ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ prog-2024-minmpme ]
- > Mineure en musicologie [ prog-2024-minmusi ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ prog-2024-minodroi ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ prog-2024-minoeco ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ prog-2024-minori ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [ prog-2024-minreli ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ prog-2024-minsoca ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ prog-2024-minsped ]
- > Mineure en sciences politiques [ prog-2024-minspol ]
- > Mineure en technologies numériques et société [ prog-2024-minstic ]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [ prog-2024-mintheo ]
- > Mineure en statistique et science des données [ prog-2024-mindata ]
- > Mineure en études littéraires [ prog-2024-minlitter ]
- > Mineure en linguistique [ prog-2024-minlingui ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

- **Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 ?** Consultez le [tableau 2023-24](#) des activités avec des prérequis.
- **Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ?** Suivez [ce lien](#) pour consulter le tableau des activités avec des prérequis qui vous est destiné.

---

### # Tableau des prérequis

<b>LANGL2451</b>	" <a href="#">Anglais - Communication interactive</a> " a comme prérequis LANGL1851 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1851 - <a href="#">English for physiotherapists and physical educators</a></li> </ul>
<b>LEDPH1021</b>	" <a href="#">Expression</a> " a comme prérequis LEPHY1103 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1103 - <a href="#">Fondements des activités d'expression (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1022</b>	" <a href="#">Natation 2</a> " a comme prérequis LEPHY1104 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1104 - <a href="#">Natation 1 (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1023</b>	" <a href="#">Athlétisme 2</a> " a comme prérequis LEPHY1107 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1107 - <a href="#">Athlétisme 1 (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1024</b>	" <a href="#">Jeux et sports collectifs</a> " a comme prérequis LFSM1109 ET LEPHY1105 ET LEDPH1001 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1109</li> </ul>

- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
  - LEDPH1021 - [Expression](#)
  - LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
  - LEDPH1022 - [Natation 2](#)
  - LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - [Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique](#)
  - LEDPH1023 - [Athlétisme 2](#)
  - LIEPR1022 - [Physiologie des systèmes](#)
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
- LEDPH1029

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

### EDPH1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Programme de base

#### o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	(FR) [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Antoine Chretien Ludovic Kaminski	(FR) [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique	Julie Duque	(FR) [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie	Catherine Behets Wydemans Patrick Henriët	(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1105	Physique	Laurent Francis Dimitri Lederer Vincent Legat	(FR) [q1] [37.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Arthur Dewolf	(FR) [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>	Yannick Bleyenheuft	(FR) [q2] [15h+15h] [4 Crédits] △ 🌐

#### o Formation de base en sciences humaines

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Bénédicte Thonon (supplée Damien Brevers)	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐



## EDPH1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Programme de base

---

### o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

- |            |  |  |
|------------|--|--|
| ● LFSM1003 | Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement |  |
|------------|--|--|

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 	Marc Francaux (coord.)	FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 

o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 
-------------	---	---	---

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.  
Maximum 1 élément(s)

**EDPH1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Programme de base****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriot	(FR) [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Honoré Isabelle Michaux John Mitchell Henri Thonon	(FR) [q1] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation théorique en sciences de la motricité**

○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie ■	Christine Detrembleur	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les aspects physiques et sportifs ■	Stasien Depré Arthur Lefebvre (coord.)	

## o Formation en langues

### o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Marie Duetz Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2] Crédits 🌐
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [2] Crédits 🌐

## o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

## EDPH1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Rech351Aheskienct w 0 0c19ur et

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.



## Faculté

Entité de la structure	SSS/FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSM
Adresse de l'entité	Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: <a href="tel:+32210474419">+32 (0) 10 47 44 19</a> - Fax: <a href="tel:+32210473106">+32 (0) 10 47 31 06</a>

## Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

## Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO)
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

## Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriot](#)
- Secrétaire de Jury: [Cécile Delens](#)

## Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)